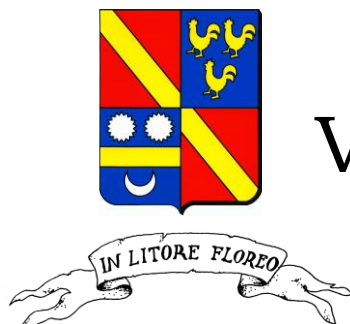




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Mers-Les-Bains

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 05 JUIN 2026

DELIBERATION N°	OBJET
L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, suivant une convocation en date du 28 mai 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie à l'endroit habituel. Etaient présents : E. MAQUET ; M. EVRARD ; V. ROUSSELIN ; L. DREER ; F. HINSCHBERGER ; R. DOUILLET ; O. PORTEBOIS ; M-C ROBERT ; H. BRUN ; S. MAUGER-PRUVOTS ; T. FLEUTRE ; G. NOGUE ; C. BERNARD ; C. GUSTAVE ; P. MOPIN ; M. LUCRON ; A. BONCOEUR ; Formant la majorité des membres en exercice, soit.....17/23 Etaient absents : T. WILLEMS ; X. PÉRÈS ; soit.....02/23 Etaient absents excusés avec procuration : S. BARDOUX-CHONÉ (procuration à L. DREER) ; S. L'HUILLIER (procuration à F. HINSCHBERGER) ; J-B DEVOS (procuration à M. LUCRON) ; J-G. ROLLERI (procuration à A. BONCOEUR) ; Soit.....04/23 Président de séance : Monsieur Emmanuel MAQUET, Maire. Secrétaire de séance : Madame Laurence DREER, Adjointe. Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal. Madame Laurence DREER est élue secrétaire de séance.	
2026/067	Election des Sénateurs : Désignation des délégués et suppléants Conseils Municipaux
Invité à délibérer, le Conseil Municipal, procède aux opérations de vote, Nombre de bulletins : 21 Bulletin blanc : 2 Suffrages exprimés : 19 Majorité absolue : 10 <u>ELIT</u> les membres du Conseil Municipal repris au procès-verbal ci-joint délégués au collège électoral de la Somme. Monsieur le Maire souhaite profiter de cette réunion afin d'évoquer le programme de réfection des voiries. Les treize passages piétons de l'esplanade vont prochainement être repris. Des rustines vont être réalisées rue du Maréchal Foch. Il est par ailleurs prévu de reprendre la voirie rue Charles de Gaulle, notamment au niveau du collège, où d'importantes dégradations se sont formées. Enfin, des travaux d'enduit sont programmés dans les rues Joseph Legad, du Docteur Roux ainsi que rue Antoine Vollon. Monsieur le Maire clos la réunion du Conseil Municipal.	